



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
des Affaires étrangères
et européennes
Luxembourg

Luxembourg, le 04 MAI 2021

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 – 82954

Réf. CE / SCL : 60.201– 746 / sp
Doc. parl. 7569

Objet : Projet de loi portant approbation du Protocole, fait à Bruxelles, le 17 février 2016, modifiant la Convention Benelux en matière de chasse et de protection des oiseaux, faite à Bruxelles, le 10 juin 1970.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 28 avril 2021, la Chambre des Députés a adopté **par 56 voix contre 2 voix et 2 abstentions** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen